

# Fallait-il accueillir les Témoins de Jéhovah à la Foire de Bellegarde ?

le 08.10.2009 04h00

« On s'est fait piéger ! Si j'avais su, j'aurais refusé leur présence... » Bernard Roux, président de l'union commerciale de Bellegarde, a découvert au dernier moment la présence des Témoins de Jéhovah sur la 54e foire. « C'était trop tard, l'événement était lancé. En plus, ils ont accepté sans discuter les conditions de notre gestionnaire (la société Pays de Gex Promotion et Animation à Gex NDLR) qui s'est fait avoir lui aussi... »

Pas tant que ça ! Car interrogé à son tour, le gestionnaire, Jean-Christophe Guichon, assume : « Je savais qu'il s'agissait des Témoins de Jéhovah. Je leur ai vendu l'espace car rien ne me permet de les refuser. Il faudrait changer le règlement. Je n'ai rien à redire sur leur présence, même si je ne partage pas leurs convictions. Ils viennent depuis longtemps à la foire de Gex pour laquelle je suis aussi prestataire. Là-bas, personne n'est choqué. Pourquoi ce remue-ménage ? »

« Remue-ménage » est un euphémisme ! La fédération de l'Ain du Parti socialiste a réagi : « La troisième circonscription de l'Ain (dont fait partie Bellegarde) est-elle devenue une zone franche pour les mouvements sectaires ? » Et son porte-parole de dénoncer « la contribution de fonds publics à l'organisation de l'événement. »

Plusieurs associations (1) ont publié un communiqué commun pour dénoncer « le prosélytisme religieux des Témoins de Jéhovah (...) La teneur des messages véhiculés sur le stand était sans ambiguïté. Il s'agit pour les Témoins de Jéhovah de faire connaître leur organisation religieuse et de diffuser sa pensée (...) Nous tenons, en tant qu'associations attachées aux fondements laïcs de notre République, à dire que nous trouvons intolérable qu'une manifestation financée avec des fonds publics serve de support à de la propagande religieuse (...) »

Du côté des élus, partenaires financiers de la foire, les points de vue convergent. Pour le conseiller général socialiste Guy Larmanjat, « l'événement doit rester économique et festif. » Un avis partagé par Michel de Souza, président de la communauté de communes, pour qui « le culte des Témoins de Jéhovah comme n'importe quel autre, n'a rien à faire sur la foire. » Pour le maire de Bellegarde, Régis Petit, « il est temps de légiférer, que les parlementaires disent clairement ce qui est indésirable. »

Quant aux principaux intéressés, les Témoins de Jéhovah, leur numéro de téléphone à Bellegarde (il est dans l'annuaire), débouche sur un répondeur et le programme de la semaine. C'est tout.

Jean-Marc Perrat

> note

(1) Libre pensée, Ligue des Droits de l'Homme, Union des familles laïques, associations familiales laïques, Comité 1905, Cercle républicain Edgar-Quinet.